



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2025/010

Genève, le 24 janvier 2025

CONCERNE :

Enquête mondiale des Nations unies sur la facilitation numérique et durable du commerce et les systèmes électroniques de permis CITES, de 2025

1. La présente notification est publiée à l'initiative du Secrétariat.
2. La sixième Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable de 2025 a été lancée en janvier 2025. Il s'agit d'une initiative conjointe des commissions régionales des Nations unies et de la CNUCED, en coopération avec d'autres institutions. Les données de l'enquête seront collectées, vérifiées et validées de janvier à juin 2025, et les résultats devraient être publiés en juillet 2025.
3. Après la réussite de la phase pilote, une question sur la mise en œuvre du système de permis/certificat électronique CITES a été ajoutée au nouveau sous-groupe « Facilitation du commerce vert » de l'enquête. Le Secrétariat CITES facilitera la collecte de données pour cette question, les informations ainsi recueillies devraient permettre d'améliorer la compréhension des progrès réalisés en matière de mise en œuvre des systèmes de permis électroniques auprès des Parties à la CITES.
4. Il est donc demandé aux Parties de répondre à la question jointe à cette notification ou au moyen de ce [formulaire en ligne](#), de préférence avant le **31 mars 2025**. Sinon, les Parties peuvent soumettre leurs réponses aux points focaux désignés pour l'enquête (généralement le ministère ou le département du commerce, les douanes ou des organes similaires) ou par courrier électronique au Secrétariat de la CITES (voir ci-dessous).
5. De plus amples informations sur l'enquête sont disponibles à la page : unfssurvey.org.
6. Toute réponse ou question concernant cette notification peut être adressée à M. Salehin Khan (khan.salehin@cites.org), avec info@cites.org en copie, en indiquant le numéro de la présente notification dans l'objet du courrier électronique.